

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 3 février 2022**

**Rapporteur :**

**Madame Françoise DORVAL**

**N° 7**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 10/02/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 10/02/2022 (accusé de réception du 10/02/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées*

*Hôtel de Ville et d'agglomération*

*44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Convention de servitude de passage de canalisation GRDF - Rue du Roussillon**

**Afin d'assurer l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau gaz de distribution publique rue du Roussillon, la ville de Quimper consent à titre gratuit, au profit de GRDF une servitude de passage de canalisation sur une parcelle communale.**

\*\*\*

Afin de pouvoir procéder à des travaux d'extension d'une canalisation de gaz, la ville de Quimper autorise au profit de GRDF :

- une servitude de passage pour une canalisation souterraine d'un diamètre de 63 mm et ses accessoires techniques sur une longueur de 70 mètres sur 4 mètres de large, sur la parcelle cadastrée CP sous le numéro 263 située rue du Roussillon.

Aux termes de cette convention, les frais sont supportés par GRDF.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire à signer les conventions et l'acte notarié à intervenir.